Médias et développement

2006/2080(INI) - 26/09/2006 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 443 voix pour, 19 contre et 13 abstentionsle rapport d’initiative deManolis **MAVROMMATIS** (PPE-DE, EL) sur les médias et le développement, le Parlement européen reconnaît le rôle important des médias pour la transparence et la responsabilisation gouvernementales et le contrôle public des décideurs. Il invite l'Union européenne, les États membres, les pays en voie d'adhésion et les pays ACP à associer les organisations de la société civile, y compris des entreprises privées et surtout les médias, à la réalisation de leurs objectifs de développement.

Les députés déclarent qu'il importe de veiller à une intégration plus systématique de la liberté d'expression et de communication dans les stratégies et les politiques de financement du programme de développement; ils soulignent le rôle des médias dans l'éducation des habitants de pays en développement, en particulier en matière de soins de santé (santé sexuelle et génésique, paludisme, etc.), d'emploi, d'agriculture, de commerce et de durabilité environnementale, à l'instar du rôle joué par le BBC World Service Trust pour l'utilisation des technologies de communication en faveur du développement.

La Commission est invitée à accentuer son action et à soutenir les programmes dans le domaine des médias afin:

- d'améliorer l'accès à l'information de groupes particuliers de la société tels que les femmes, les jeunes, les minorités, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les personnes handicapées,

- de renforcer le pluralisme des médias de former des journalistes de radio et de presse écrite,

- de former des journalistes dans les pays en développement avec la collaboration d'organisations des Nations unies telles que l'Unicef et l'Unesco et d'organisations internationales de journalistes telles que la Fédération internationale des journalistes et la BBC World Service Trust,

- d'élaborer des campagnes d'information publique afin de sensibiliser des publics bien ciblés, et de renforcer l'efficacité de l'aide humanitaire.

Les députés soulignent enfin le rôle déterminant des médias pour la promotion du respect des droits de l'homme dans les pays en développement aussi bien que pour la sensibilisation du public des pays occidentaux et, partant, pour la contribution de ces derniers à l'aide humanitaire.